



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE - ARRONDISSEMENT DE FORBACH  
**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

CONSEILLERS EN FONCTION	CONSEILLERS PRESENTS	PROCURATIONS	CONSEILLERS ABSENTS
29	23	03	06

Séance du 5 décembre 2022, sous la présidence de Monsieur Laurent KLEINHENTZ, Maire. Convocation du 28 novembre 2022.

PRESENTS : Mmes TUSCHL - ADAMY - HARRATH - RUSSELLO - ANANICZ - YILDIRIM - FRANGIAMORE - BECKENDORF - PIESTA.

MM. KLEINHENTZ - USAI - BERBAZE - SATILMIS - OURIAGHLI - KLASSEN - BOUMEKIK - PODBOROCZYNSKI - LA LEGGIA - RAHAOUI - BAHFIR - EGLOFF - ESTRADA - MILIOTO.

PROCURATIONS : Mmes IDIZ - MANGIONE - KERMAOUI qui ont donné procuration respectivement à Mmes TUSCHL - RUSSELLO - PIESTA.

ABSENTS : Mmes CHEBLI - KHOUMRI - M. ELHADI.

## 02 - Information sur les délégations de compétences du conseil municipal au Maire

### Rapporteur : Mauro USAI

Le conseil municipal prend connaissance des délégations de compétences du conseil municipal au Maire, à savoir :

- modification de la régie de recettes des droits de place marchés : M. ZTOUTI Mohamed est confirmé en qualité de régisseur titulaire – en cas d'absence, **il sera remplacé par M. TABET Chérif.**
- modification de la régie de recettes des droits de la halte-garderie : Mme BENING Cathy est confirmée en qualité de régisseur titulaire – en cas d'absence, elle sera remplacée par **Mme FELLAHI Sylvie et Mme ATTARDO Anne-Marie**
- modification du règlement de la halte-garderie afin d'intégrer le changement d'horaires d'ouverture à compter de 2023 les lundis, mercredis et vendredis en journées continues.
- modification du règlement de la cantine et des accueils périscolaires afin d'ajouter l'école PERRAULT au service.

**Ayant entendu l'exposé de son rapporteur, après discussion, le conseil municipal :**

- prend acte des délégations précitées.

Fait à Farébersviller, le 5 décembre 2022.



Le Maire  
Laurent KLEINHENTZ